

MINISTÈRE DU LOGEMENT ET DE L'HABITAT DURABLE

La ministre

Paris, le 04 MAI 2017

D-17007398

Madame la Présidente,

Par votre courrier en date du 24 mars 2017, vous avez attiré mon attention sur le statut des urbanistes et plus particulièrement sur la création d'un titre professionnel d'urbaniste.

Je suis particulièrement attachée à la reconnaissance des compétences spécifiques des urbanistes, dont mon ministère assure la tutelle, notamment via la mise en place de ce titre. Comme vous le rappelez dans votre courrier, j'ai à de nombreuses reprises exprimé le souhait que cette demande aboutisse.

Par ailleurs, dans le contexte de réorganisation de la maîtrise d'ouvrage publique de l'urbanisme et de l'aménagement, je partage votre point de vue concernant la nécessité pour les élus locaux de pouvoir mobiliser les compétences spécifiques des urbanistes. L'accès à la fonction publique territoriale pour les urbanistes doit pouvoir être revu à la lumière de ce contexte et des besoins des collectivités.

C'est la raison pour laquelle, j'ai souhaité que mon Ministère, prenne en charge ces sujets pour trouver une réponse à cette demande consensuelle. Mon administration s'est ainsi mise en relation depuis plusieurs mois avec votre association et les autres organisations (OPQU, CFDU) pour vous accompagner dans cette démarche. Suite à ces rencontres, mon cabinet a réuni les Ministères en charge de l'Enseignement supérieur et des Collectivités territoriales le 14 mars dernier, en votre présence, pour aborder ces questions. Le travail est donc lancé et j'ai demandé à mes services de poursuivre leur mission d'accompagnement à vos côtés.

Je souhaite enfin saluer l'implication de l'ensemble des associations représentant la profession dans cette démarche, et notamment celle de votre collectif. Les discussions et négociations que vous avez engagées et les convictions que vous portez permettront aux urbanistes, j'en suis convaincue, de gagner en reconnaissance et de contribuer aussi à la finalité des projets urbains territoriaux.

Je vous prie de recevoir, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.



Emmanuelle COSSE

Madame Carole ROPARS  
Présidente du Collectif National des Jeunes  
Urbanistes (CNJU)  
22, rue Joubert  
75009 PARIS 09